QUELQUES MARAIS ET ZONES HUMIDES DE LA RÉGION BRUXELLOISE

Cataline Sénéchal (IEB)

Cette carte vous invite à situer quelques marais bruxellois, qui doivent leur préservation, durable ou temporaire, à des mobilisations d'associations ou de collectifs. Leurs présences font ressurgir des fonds de vallées, des bassins versants, des plaines alluviales, autant de paysages souvent imperceptibles aujourd'hui, à force d'avoir été recouverts et bâtis.

Marais et prairies humides apparaissent lorsque nos ruisseaux et nos rivières, comme la Senne, le Geleystbeek, le Broek ou le Molenbeek pointent le nez en dehors de leurs souterrains. Ils pourraient même profiter de l'arrivée d'un allié : un couple de Castor s'est installé en bord de Senne. Certains ont moins dû composer avec l'urbanisation, comme les zones humides qui naissent des alluvions de la Woluwe ou Vuilsbeek en forêt de Soignes.

Plusieurs nécessitent toute notre attention, notamment le site de la Laiterie, à Molenbeek, apparemment mal entretenu. Dans les quartiers centraux, au moins deux zones marécageuses sont également menacées par des projets immobiliers : l'un Porte de Ninove et l'autre à la rue des Goujons. ~

Marais de Jette et Ganshoren
Traversé par le Molenbeek, cet ensemble de marais a le statut de réserve naturelle depuis 1995. Sans la mobilisation de la Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest et ses allié·es, ils auraient disparu sous le bitume d'un grand boulevard (1973-1980). *En co-gestion CEBO et Bruxelles Environnement.*

Marais Biestebroeck
Jadis terre marécageuse bordant le Broekbeek, le site loge des étangs qui sont asséchés au fur et à mesure de l'industrialisation. Jusqu'en 1994, il est recouvert par une usine pétrochimique (Shell). Depuis une dizaine d'années, la friche subit les assauts répétés de promoteurs : une marina en 2018 et dernièrement, des immeubles de 324 logements privés. *Une alliance de collectifs en assure la défense et le soin.*

Vallées de la Pede et du Vogelzang
Les paysages ruraux parcourus par le Neerpedebeek ou le Vogelzangbeek sont constamment rognés par des projets immobiliers : bureaux, entrepôts, hôpitaux, grandes surfaces, campus, complexes sportifs et lotissements d'habitations. Trois zones humides sont classées comme réserves : levallon du Koevijver, une roselière de 1,5 h et les abords du Vogelzang. *Gestion des réserves : Natagora, Natuurpunt, CNC Vogelzang et B.E.*

Marais Wiels
Alimenté directement par la nappe phréatique, il voisine également la Senne et quelques affluents. Suite à une large mobilisation des fé·es du Marais Wiels, il est en partie protégé comme étang depuis 2022. Il reste toutefois menacé. Une demande de classement, y compris l'entièreté de sa roselière, en zone constructible, est en cours. *Soin : Fé·es du Marais. Gestion : B.E.*

Le Bempt
Le parc est un reliquat de la grande plaine inondable – *de bempt* – de la Senne et de ses affluents (Zwartebeek, le Zandbeek et le Geleytsbeek). Une partie aujourd'hui de cette zone humide est menacée par le projet de stade de la Royale Union Saint-Gilloise, qui raserait une friche et ses abords et supprimerait deux terrains de sport amateur. *Gestion: Commune de Forest.*

Marais du Broek
Ce marais du marais (*broek*), s'étend sur 0,5 hectare dans le bassin versant du Geleytsbeek, non loin de la rue des Pécheurs et la rue Basse. Il forme un réseau avec le Kauwberg, la forêt marécageuse du Kinsendael ou encore le Keyenbempt. Ces sites ont été menacés par le projet du Ring Sud, abandonné (en 1979) suite à une importante mobilisation. *Classé depuis 2008; cogestion : Natagora et Commune d'Uccle.*

De Moeraske
En lisière de Schaerbeek-formation, irrigué par le Kerkebeek, un affluent du Maelbeek. Longtemps menacé par le tracé – avorté – d'une autoroute reliant Bruxelles à Anvers, il est classé réserve naturelle depuis 1984. Il a ensuite été convoité par la Région pour y installer un terminal TGV. Suite à de larges mobilisations, notamment de la Commission de l'Environnement de Bruxelles-Est, il n'en sera rien. *Gestion CEBE.*

Hof ter Musschen
« La ferme aux moineaux ». Les prairies humides et le marais qui profitent des alluvions de la Woluwe, témoignent des paysages ruraux du grand Bruxelles. L'hôpital et le campus de l'UCL ont été construits sur l'ancien domaine agricole de la ferme brabançonne. *Gestion CEBE (excepté la ferme).*

Les marais du Struykbeken
Ces marais s'étirent entre le Stade Fallon et l'étang Malou, et tiennent leur nom d'un affluent de la Woluwe. Longtemps laissés en friche, ils sont désormais entretenus par Bruxelles Environnement. *Partie intégrante du parc classé, sous gestion de B.E.*

Bempgracht
Broebellèir
Broekbeek
Carolbeek
Coperbeek
Drootbeek
Elegembeek
Elsbeek
Gaasbeek
Ganzen
Geleytsbeek
Groelbtbeek
Hameidebeek
Hembeek
Heisellbeek
Hollebeek
Klossterbeek
Koevijverdal
Laerbeek
Leybeek
Linkebeek
Maelbeek
Meerveldbeek
Molenbeek
Neerpedebeek
Nekkersgat
Overslagbeek
Paruck
Poelbosbeek
Rollebeek
Roodebeek
Roodkloosterbeek
Ruisbroeck
Scoebeek
Sint-Pietersvloetgracht
Smaelbeek
Spiegelbeek
Stockelsvloetgracht
Struibeek
Ukkelbeek
Vleesgracht
Vogelzangbeek
Vuilbeek
Watermaelbeek
Wollenborre
Woluwe
Zandbeek
Zavelbeek
Zeyp
Zuun
Zwanewijdebeek
Zwartebeek

DIS-MOI TON NOM, JE TE DIRAI CE QUE TU RACONTES

Les toponymes bruxellois proviennent du moyen néerlandais. Le nom des rivières (*beek*) nous permet d'esquisser leurs usages passés (*Maelbeek*, *Molenbeek* : du, des moulins) ou leurs aspects (*Zwartebeek* : noire, *Zandbeek* : sableux). Ils témoignent de leur inscription topographique (*Woluwe* : sources – prairies humide, *broekbeek* : marais) ou de leur passage auprès d'un lieu-dit (*Neerpedebeek*, – de la Pede, *Volgelzangbeek* : du Chant d'oiseau, *Struykbeken* : probablement, de l'arbre étêté) ou d'un bâtiment notable (*Kerkebeek*, église). Par ailleurs, plus le temps a foulé ces termes, plus ils ont été utilisés et donc plus ils ont été altérés. Leur étymologie s'avère alors obscure, difficile à déterminer. Ainsi *Geleytsbeek* est perçu tantôt comme une altération de *Glatbeek* (claire, limpide), tantôt comme le participe passé de *leiden* (conduire), car dès le Moyen-âge, ce « *cours d'eau a tous les traits d'un bief artificiel* ». Il est possible que la rivière ait été surnommée « *limpide* » pour une partie de son trajet et « *conduite* » pour l'autre. Par la suite, le terme le plus employé et le plus institutionnalisé s'est maintenu.[1]

1. CHLOË DELIGNE, *Bruxelles et sa rivière*, p. 155.